



## **Prix Prococos 2010**

---

**Concilier enjeux économiques  
et écologiques**

## **Politiques de mobilité et centres-villes**

**Appel à projets**

# PROCOS

## La première fédération du commerce spécialisé en France et en Europe

---

Depuis 30 ans, Procos regroupe les enseignes du commerce spécialisé pour les conseiller dans leurs implantations et les aider à adapter leur développement aux mutations de la société.

Grace à sa connaissance du paysage commercial de toutes les agglomérations françaises, Procos est devenue le lieu d'échanges privilégié en matière d'urbanisme commercial.

Procos mène depuis de nombreuses années une réflexion sur le devenir du commerce, sa place dans la ville et son accompagnement de l'aménagement du territoire.

**Elle milite fortement pour la préservation des équilibres urbains avec, en premier lieu, la redynamisation des centres-villes face au développement de la périphérie.**

Elle s'attache ainsi à suivre les politiques et les actions menées par les élus locaux pour le développement de leur agglomération et la préservation des cœurs urbains : maires et responsables locaux sont régulièrement invités à échanger et débattre lors des réunions organisées chaque mois avec l'ensemble des adhérents.

---

Procos, fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé,  
représente 233 enseignes du commerce spécialisé - près de 33.460 points de vente  
457.800 emplois - 65,1 milliards d'euros de chiffres d'affaires  
soit 35 % du commerce spécialisé français



# Les Prix Procos

---

Chaque année, les Prix Procos sont le grand rendez-vous des professionnels du commerce et de l'urbanisme, réunissant plus de 700 personnes dans les salons du Pavillon Gabriel, à Paris

Les enseignes Procos mettent à l'honneur des femmes et des hommes qui ont contribué au développement du commerce et de la ville.

Quatre à cinq Prix sont traditionnellement remis :

➤ **Prix Centre-ville :**  
**un maire pour son action en faveur du commerce et la dynamisation de son centre-ville**

Lauréats depuis 2001: Dominique Riquet (Valenciennes), Jean-Pierre Fourcade (Boulogne-Billancourt), François Baroin (Troyes), Michel Delebarre (Dunkerque), Joël Batteux (Saint-nazaire), Gilles de Robien (Amiens), Gérard Hamel (Dreux), Christian Jacob (Provins) . . . . .

➤ **Procos d'Honneur :**  
**une personnalité est désignée par les membres du Conseil d'Administration**

Procos d'Honneur depuis 2001: Jacques Dermagne, Président du Conseil Economique et Social - Président pendant 25 ans du Conseil National du Commerce, Paul-Louis Halley, Président d'Eurocommerce - fondateur de Promodes, Louis Gallois, Président de la SNCF, Jean-Louis Descours, Bâtitteur du groupe André (Vivarte), Bernard Darty, Fondateur de Darty, Serge Weinberg, Eric Ranjard, Président du Conseil de Surveillance de la Ségécé, Président du Conseil National des Centres Commerciaux, Bris Rocher, Vice-Président du Groupe Yves Rocher...

➤ **Prix Spécial du Comité :**  
**le « coup de cœur » des membres du Comité d'Organisation des Prix (représentants d'enseignes adhérentes et de la délégation générale Procos)**

Lauréats depuis 2007 : Charles Piqué (Ministre Président de Bruxelles Capitale), Olivier Saguez (Designer), François Lemarchand (président-fondateur de Nature & Découvertes)

➤ **Prix Commercialisateur de centre commercial :**  
**un homme ou une femme pour son professionnalisme, sa probité et ses qualités de relations humaines avec les enseignes**

Lauréats depuis 2001: Robert Godard, Directeur adjoint Ségécé, Dominique David, Directeur Commercial d'Altarea, Marie-Françoise Cholin, Responsable Commercialisation d' Hammerson, Isabelle Barret, Directrice Commerciale Adjointe de la Ségécé, Cynthia Méra-Gomez, Directrice Commerciale et Communication de Sodérip, Equipe Commerciale de la Sopic...

➤ **Prix Création ou extension de centre commercial :**  
**un promoteur pour la qualité de la réalisation, son intégration dans la ville et son impact sur le commerce local**

Lauréats depuis 2001: Ségécé (Place d'Armes, Valenciennes), Groupe Beg (Bay2, Marne-la-Vallée), Immobilière Casino (Cap Costières, Nîmes), Ségécé (Val d'Europe, Serris), Espace Expansion (Rosny 2, Rosny), Groupe Jacquemain (Adour-Océane, St-Paul-Les-Dax)...

**La 18<sup>ème</sup> édition aura lieu le jeudi 21 janvier 2010, à partir de 18 heures.**



# 2010 : un nouvel appel à projets pour les villes

---

## ➤ Le Prix Politique de mobilité et centre-ville ou comment concilier enjeux économiques et enjeux écologiques

Ce nouveau Prix s'inscrit dans la réflexion que mène Procos sur les conditions de renforcement du commerce de centre-ville et sur la nécessaire préservation des équilibres urbains.

Il n'y a pas de vitalité des centres-villes sans accessibilité. Bien que l'adage « no parking, no business » soit toujours d'actualité, l'ère du tout voiture semble désormais révolue.

Procos souhaite mettre à l'honneur une politique ou une action visant à l'amélioration des déplacements en centre-ville (qu'il s'agisse de personnes ou de biens) conciliant à la fois enjeux écologiques et enjeux économiques du commerce.

**Ce Prix récompensera un maire et – le cas échéant – son opérateur délégué.**

### Modalités

L'appel à projets est ouvert aux maîtres d'ouvrage (collectivités territoriales et leurs regroupements) ou aux maîtres d'oeuvre (opérateurs délégués), engagés dans un projet innovant en matière de mobilité.

L'appel à projets peut porter sur une politique globale de déplacement (PDU) ou sur une action précise (plan de circulation, parkings, transports de voyageurs, de marchandises, politiques de livraison, travail sur la voirie, mise en place d'un TCSP...).

**L'appel à projets est ouvert aux opérations réalisées ou en cours de réflexion avancée (lancement en 2010).**

L'appel à projets est ouvert à toutes les villes et structures intercommunales françaises.



## Calendrier

L'appel à candidature sera ouvert du 6 juillet 2009 au 9 octobre 2009.

Examen et sélection des dossiers : 14 octobre 2009.

Présentation des dossiers retenus et vote de l'ensemble des adhérents : 10 novembre 2009.

Le(s) lauréat(s) seront connus lors de la cérémonie des Prix Procos, le 21 janvier 2010.

## Jury de présélection

- Jean-Luc Bret, Président de Procos, Président de la Croissanterie
- Armelle Legrand, Responsable coordination développement affiliation et succursales France, Groupe Vivarte
- Hélène Prazowski, Présidente HP&Associés
- Thibaut Castarède, Directeur du Développement Camaieu,
- Emmanuel de Labarre, Directeur Général de Bérénice
- Christophe Dupont, Directeur du Développement, Groupe Go Sport
- Michel Pazoumian, Délégué Général de Procos
- Franck Van Wanghe, Responsable Développement La Boucherie



# Dossier de candidature

---

## 1. Dossier synthétique de présentation

Ce dossier de présentation court (6 feuillets au maximum) répondra aux questions suivantes :

- Organisme faisant acte de candidature : ville, agglomérations... (nom, contact et coordonnées)
- Descriptif de la politique mobilité ou de l'opération mise en place (ou en projet)
- Prise en compte de l'activité commerciale et de ses spécificités
- Résultats et évaluation (ou prévisionnel) en matière de développement durable et pour l'activité commerciale.

## 2. Dossiers annexes

Tout document ou support permettant d'illustrer la politique mise en place (photos, films, dossiers de presse...).

**LE DOSSIER NE SERA PAS RESTITUÉ.**

➤ **Le dossier de candidature est à renvoyer à Aude Le Vaillant**

**Au plus tard le 2 octobre 2009**

**Adresse postale : Procos, 31 rue du 4 Septembre, 75002 PARIS**

**Adresse mail : [aude.levaillant@procos.org](mailto:aude.levaillant@procos.org)**

